

## FICHE D'ECART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : PETROGARDE Site inspecté : La Gacilly (85) Date de l'inspection: 15/12/03

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur : La fiche d'écart n°4 établie lors de l'inspection du 07/11/07 n'est toujours pas validée concernant les vannes et clapets en pied de bacs.

Ecart aux dispositions de : A.P.C du 10 Mars 1997 (Article II-4-b et II-5-b)  
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

EXPLOITANT

Les réseaux et les vannes d'emplissage, de soutirage et de transfert entre les bacs R1, R2, R3 et R4 qui sont situés dans la cuvette de rétention font actuellement l'objet d'une refonte complète qui consiste en :

1° - limiter à 1 entrée et 1 sortie les piquages sur chaque bac et les équiper d'un clapet relevable se fermant automatiquement par élévation de la température ou par télécommande électrique et d'une vanne d'arrêt ; ces clapets étant à sécurité feu positive 3 heures ;

2° - changer tout le réseau de transfert entre bacs et le réseau d'emplissage des bacs à partir du P.D.C., ainsi que toutes la vannes et les clapets qui en font partie remplacés par des vannes et des clapets neufs à sécurité feu.

Les travaux correspondants sont en cours.  
(Voir annexe 1 jointe)

DIRE

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Commentaires :

L'Inspection le :

 Fiche soldée le :

ANNEXE 1 À LA FICHE N°1 – FICHE D'ECART

- Le bac R3, actuellement vide et qui vient d'être rebarémé et entièrement contrôlé (soudure, épaisseur des tôles notamment intérieurement et extérieurement), sera remis en service vers la fin mars, après avoir été équipé des nouveaux clapets et des nouvelles vannes.
- Le bac R2 sera vidé à fin mars par transfert du gasoil vers le bac R3 pour permettre d'y effectuer les mêmes travaux et devrait être remis en service vers fin juin 2010 ;
- Le bac R1 qui contient actuellement du pétrole sera vidé début mai 2010 et sera alors équipé des nouveaux clapets et des nouvelles vannes et remis en service vers fin juin 2010 ;
- Le bac R4 qui contient actuellement du fioul domestique sera vidé par transfert sur le bac R2 vers juin 2010 pour être lui aussi équipé des nouveaux clapets et des nouvelles vannes.